MODÉLISATION URBAINE

LA COHÉSION SOCIALE

CINQ MODALITÉS DE CONSTRUCTION D'INDICATEURS DE COHÉSION SOCIALE





Projet Modélisation Urbaine de Gerland (MUG) - Volet indicateurs sociaux

(1) La cohésion sociale

Cinq modalités de construction d'indicateurs de cohésion sociale

Sommaire

Introduction: la démarche proposée	page 3
Définitions : des approches en partie divergentes	page 5
Facteurs : ce qui fait varier la cohésion sociale	page 10
Indicateurs: 5 constructions inspirantes	
(dont 2 davantage que les autres)	page 13
Synthèse et choix stratégiques	page 34

A partir d'une synthèse des définitions de la cohésion sociale, ce document présente cinq modes de constructions d'indicateurs. Pourquoi partir des définitions pour aller ensuite vers des indicateurs ?

- Pour aider à clarifier ce que l'on cherche à mesurer à travers les indicateurs sociaux, en vérifiant que les choix d'indicateurs dans le cadre de MUG correspondent aux orientations stratégiques et aux principes doctrinaux qui guident les politiques de la Métropole. En effet, ces choix n'ont rien d'anodin tant les approches de la cohésion sociale, de l'inclusion, de la qualité de vie, du bien-être, etc., peuvent diverger. - Pour donner de la cohérence à la démarche parce que sur la base de ces concepts socles, des indicateurs ont déjà été sélectionnés, dans le cadre de démarches rigoureuses. Parmi les indicateurs de cohésion sociale et d'inclusion notamment, on retrouve la plupart des indicateurs mentionnés au fil de l'eau dans les documents intermédiaires MUG. - Nous proposons de présenter cinq ensembles d'indicateurs de cohésion sociale qui paraissent les plus intéressants. Parmi eux, deux démarches se démarquent et ont l'intérêt aussi d'être bien différenciées (approche accès aux droits fondamentaux/ aux biens communs par des communes Wallonnes, et approche large et ambitieuse de la cohésion sociale par Dickes et al.).

Introduction: LA DEMARCHE PROPOSEE

Contexte de la mission

Piloté par la Métropole de Lyon et porté par un groupement d'entreprises (EDF, ForCity, Veolia, The CoSMo Company), le projet R&D de Modélisation Urbaine de Gerland (MUG) ambitionne de concevoir, développer et réaliser un outil d'aide à la décision innovant sur les questions d'aménagement urbain de la Métropole de Lyon, et d'en expérimenter un démonstrateur européen sur le territoire de Gerland.

Cet outil vise à simuler les combinaisons des projets les plus bénéfiques pour la qualité de vie, le développement économique et l'attractivité résidentielle de Gerland.

Comme il doit permettre de représenter les interactions les plus déterminantes, cela rend crucial la définition de variables clés. Une des principales difficultés relève de la modélisation des phénomènes sociaux et des dynamiques sociales et socio-comportementales au travers d'indicateurs clés, applicables et utiles.

La démarche

Nous proposons d'alimenter la démarche sur 2 niveaux.

1. Niveau des méta-concepts

Nous précisons les concepts ou notions centrales qui définissent l'état d'une société (urbaine), sa dynamique, ou qui peuvent correspondre à une forme d'accomplissement (méta-objectif). Ces concepts ou notions, souvent mentionnés dans le projet MUG, sont les suivants : cohésion sociale, inclusion, vivre ensemble, qualité de vie, bien-être, mixité sociale, insertion, intégration. Nous commençons par les deux premiers.

2. Niveau des facteurs et des indicateurs

Nous pointons les « facteurs » qui font varier la cohésion sociale, l'inclusion, etc., dans le sens de leur renforcement ou au contraire de leur affaiblissement.

Ces facteurs étant fonction des dimensions et indicateurs retenus pour ces concepts, la couche facteurs et la couche indicateurs gagne à être abordée en même temps.

Nous identifions les indicateurs qui sont <u>déjà</u> utilisés ou proposés pour mesurer la cohésion sociale dans ce document, pour mesurer l'inclusion dans le document suivant (la qualité de vie et le bien-être sont abordés par Aurélien Boutaud).

➤ Dans le présent document, nous n'abordons pas la question de l'intégration de ces éléments dans la modélisation (existe-t-il des modélisations pour rendre compte de la cohésion sociale, de l'inclusion, etc., à une échelle donnée, si oui, sur la base de quels indicateurs et variables, avec quels modèles de représentation des phénomène sociaux, avec quels premiers retours sur la facilité de mise en œuvre (recueil des données, etc.), sur la fiabilité et sur l'utilité dans un cadre de conduite de politiques publiques..?).

3

Rappel sur les indicateurs sociaux

Il est courant de distinguer les indicateurs économiques, les indicateurs environnementaux, et les indicateurs sociaux. Ces trois ensembles d'indicateurs sont orientés différemment en fonction des enjeux retenus. Ainsi dans le rapport Stigliz-Sen-Fitoussi (2009) les indicateurs économiques tournent autour de la performance économique, les indicateurs environnementaux autour de la soutenabilité et les indicateurs sociaux autour de la qualité de vie.

Les indicateurs sociaux connaissent un regain d'intérêt (Lebaron 2011), en lien avec les évaluations de l'indice de développement humain et avec des politiques européennes. La stratégie de Lisbonne lancée en 2000 a donné aux indicateurs sociaux un statut important, en particulier dans les domaines de la cohésion sociale et de l'inclusion (indicateurs de Laeken¹ mis en place en 2001).

Un indicateur social est une mesure scientifique (expression numérique, ou variable indicatrice de type 1/0, etc.) d'un phénomène ou d'un processus social (Lebaron 2011).

_

¹ Le Comité de protection social (CPS) a présenté un rapport recommandant une série d'indicateurs primaires et secondaires qui ont été adoptés par le Conseil emploi et affaires sociales du 3 décembre 2001 et soumis au sommet de Laeken-Bruxelles. 11 indicateurs sont représentatifs de plusieurs dimensions essentielles de la pauvreté (revenus, emploi, éducation, santé); 9 indicateurs secondaires sont jugés indispensables pour approfondir l'analyse des situations sociales et le rôle des transferts sociaux.

Cohésion sociale

- Au sein des sociétés occidentales, la notion sociologique de « cohésion sociale » est réappropriée, dans le débat public et dans le cadre de politiques publiques, depuis les années 1990, ceci dans un contexte de tensions et de menaces ressenties : mondialisation de l'économie, dissolution des liens sociaux traditionnels, précarisation du travail, montée des identifications religieuses, diminution des engagements collectifs, perte de confiance dans les institutions publiques, progression de l'individualisme, essoufflement de l'Etat providence...
- Tous les éléments qui concourent à la cohésion sociale sont identifiés, grâce aux nombreux travaux réalisés. Ce concept est moins « mou » que d'autres, tout en restant relativement polysémique.
- L'accent peut être porté sur telle ou telle de ses composantes (dimensions), tant par les chercheurs que dans le cadre des politiques publiques.
- Il apparaît que dans l'identification des dimensions de la cohésion sociale et dans l'identification de ses indicateurs, il existe un socle qui fait consensus, mais aussi des divergences d'approches.

Définitions: DES APPROCHES EN PARTIES DIVERGENTES

Origine du concept et évolution

Dans sa thèse publiée en 1893 sous le titre *De la division du travail social*, Émile Durkheim utilisait pour la première fois la notion de « cohésion sociale » pour rendre compte des mécanismes qui permettent au social de tenir : « *Nous sommes ainsi conduits à reconnaître une nouvelle raison qui fait de la division du travail une source de <u>cohésion sociale</u>. Elle ne rend pas seulement les individus solidaires, comme nous l'avons dit jusqu'ici, parce qu'elle limite l'activité de chacun, mais encore parce qu'elle l'augmente. Elle accroît l'unité de l'organisme, par cela seul qu'elle en accroît la vie ; du moins, à l'état normal, elle ne produit pas un de ces effets sans l'autre. »*

Durkheim distinguait deux types de cohésion, d'une part celle qui est fondée sur « la solidarité mécanique », caractéristique de l'ordre ancien dans lequel les individus ont les mêmes valeurs, les mêmes us et coutumes, d'autre part la « solidarité organique » propre au nouvel ordre social plus complexe, qui permet de refonder la cohésion sociale sur l'interdépendance créée par la division du travail, avec un État qui protège les droits des individus. De fait, il assimile la cohésion sociale dans les sociétés modernes à la solidarité organique. Et la division du travail est la source de cette cohésion.

Le terme de cohésion sociale bénéficie depuis la fin des années 1980 d'un retour en vogue en France et dans les pays d'Europe, à la fois dans les discours et pour qualifier les politiques publiques, comme en témoigne, entre autres et pour la France, la publication de deux rapports du Commissariat général au Plan, « Cohésion sociale et prévention de l'exclusion » (1993), et « Cohésion sociale et Territoires » (1997).

5

Enjeux autour du concept, le tournant qu'il traduit

L'utilisation du concept de cohésion sociale est unanimement interprété par les chercheurs comme le signe d'une inquiétude nouvelle sur le maintien de notre ordre social, face aux phénomènes cités plus haut. La question essentielle devient alors celle de trouver les moyens de faire « tenir ensemble » les différentes composantes de la société.

La mise en avant de la cohésion traduit aussi, à en croire certains chercheurs, un changement de l'action publique qui cherche moins à réduire les inégalités entre les classes sociales via les mécanismes de redistribution notamment, qu'à augmenter l' « égalité des chances » des individus, de « rendre capable » chacun d'agir. « Une des caractéristiques de l'idée de cohésion sociale vient de qu'elle déplace l'action publique des institutions vers les individus. Il s'agit moins de donner des garanties et des positions que de développer des moyens d'agir. Considérant que les sociétés sont plus mobiles, il s'agit d'armer les individus plutôt que de leur offrir des places. Ainsi va-t-on insister sur la formation, sur l'éducation de base, sur l'empowerment, sur les « capabilités » des individus dirait Sen, afin que ces individus disposent de ressources et de capacités d'agir en fonction de ce qu'ils trouvent bon. (Dubet, 2008)»

Ce concept traduirait alors un changement de modèle. Durant presque tout le vingtième siècle, le terme qui s'est imposé en France sur le plan des concepts et de l'action publique est celui de solidarité, et non celui de cohésion sociale. Grâce à l'ouvrage *Solidarité* de Léon Bourgeois paru en 1896, ce mot est devenu l'emblème de la République sociale. Le système de protection sociale s'est construit après la Seconde guerre mondiale par référence au principe de solidarité. Depuis lors, la solidarité apparaissait comme la condition du progrès économique, ce qui justifiait qu'il soit soit mis au service du progrès social (réduction des inégalités sociales, émancipation de chacun et protection de tous, accès aux conditions matérielles de bien-être).

Or la cohésion sociale ne renvoie pas à un tel fonctionnement vertueux : elle nous parle selon Jacques Donzelot de « la menace qui pèse sur celle-ci du fait de la mondialisation, de la nécessité toutefois de la maintenir pour préserver la compétitivité de l'économie locale ou nationale. De sorte que la fameuse cohésion sociale succède bien au progrès social mais sur fond d'une perte d'évidence de la solidarité objective de tous à échelle de la nation. » (Donzelot, 2006)

Concept ou quasi-concept ? Selon Paul Bernard (1999), la cohésion sociale est un quasi-concept, tout à la fois concept scientifique et notion nourrie d'idéal et d'idéologie. Dubet et Durut-Bellat (2010) vont dans le même sens, en arguant que sa définition est empreinte d'ethnocentrisme : la cohésion, écrivent-ils porte une image des sociétés modernes actives, confiantes, solidaires, tolérantes, démocratiques, valeurs qui correspondent le mieux aux sociétés du Nord l'Europe, ce qui aboutit à des paradoxes (selon ces critères, le Japon ou la Corée du Sud sont des sociétés peu cohésives, alors que l'adhésion à des valeurs communes est très forte). Dubet et Durut-Bella distinguent donc les sociétés selon qu'elles sont intégrées (indicateurs d'intégration : 1. inégalité/pauvreté, 2. dynamisme du marché du travail) ou cohésives (indicateurs de cohésion : 1. capital social, 2. confiance et tolérance). La France apparaît ainsi bien plus intégrée que cohésive.

6

Les définitions

... des chercheurs

« La cohésion sociale se construit sur les valeurs partagées et un discours commun, la réduction des écarts de richesse et de revenu. De façon générale, les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité. »

Judith Maxwell, « Qu'est-ce que la cohésion sociale et pourquoi faut-il s'en occuper », *Réseaux canadiens en politiques publiques*, 2003.

Note : cette définition de la cohésion sociale fait référence au Canada

« Implicitement, dans son acception courante, la cohésion sociale comporte trois composantes : l'égalité, le lien social et l'unité. Elle qualifie un état social dans lequel les écarts entre les individus et les groupes sociaux seraient réduits ou du moins acceptables et où les individus seraient insérés dans des liens d'appartenance leur donnant le sentiment d'être membres à part entière d'une même communauté pacifiée.

La première condition est définie principalement par la négative, ce n'est pas l'égalité des conditions ou des revenus qui est requise, situation dont on postule le caractère utopique, mais un **degré réduit et donc acceptable d'inégalité**. Les deuxième et troisième conditions se mesurent en revanche de manière positive par **l'intensité des liens sociaux** et la **force du sentiment d'appartenance**.

Une société cohésive serait donc une société qui minimiserait les inégalités et qui maximiserait le capital social et le sentiment d'appartenance à une communauté. Plus qu'un état passif de paix sociale, voire d'harmonie, elle requiert un niveau élevé de relations entre ses membres, des buts communs et une même vision d'avenir. Le caractère aporétique de cet idéal semble échapper à ses promoteurs contemporains. La question centrale du conflit et de son traitement est en effet occultée ».

Pierre Boisard, « La cohésion sociale à l'ère de la mondialisation », séminaire du CERC sur la Cohésion sociale, 2008.

« La cohésion est définie par les valeurs, la culture et l'ensemble des attitudes qui poussent les individus à collaborer de manière solidaire ».

François Dubet, Marie Duru-Bellat, Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale, Seuil, 2010.

« La cohésion sociale caractérise une société qui offre des opportunités à tous ses membres dans le cadre de valeurs et d'institutions acceptées. Une telle société est donc une société d'inclusion. Les gens y appartiennent ; ils ne doivent pas en être exclus ».

Ralf Dahrendorf et al., Report on Wealth Creation and Social Cohesion in a Free Society, Londres, The Commission on Wealth Creation & Social Cohesion, 1995

... et des institutions

« La cohésion sociale est bien l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à ce que les individus aient le sentiment d'appartenir à une même communauté et se sentent reconnus comme appartenant à cette communauté ».

Commissariat général au plan du gouvernement français, rapport 1997

Note : Il a été remarqué que ce même énoncé pourrait tout aussi bien définir l'identité collective.

« La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. »

Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), gouvernement Wallon, Portail de la Cohésion sociale, http://cohesionsociale.wallonie.be/content/définition-de-la-cohésion-sociale

- « Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la marginalisation, à gérer les différences et les divisions, et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale de l'ensemble de ses membres. La cohésion sociale est un processus dynamique et une condition indispensable à la justice sociale, à la sécurité démocratique et au développement durable. Les sociétés divisées et inégalitaires ne peuvent garantir la stabilité à long terme.
- 2. Dans une société cohésive, le bien-être de tous est un but commun, dont une des finalités et d'assurer que des ressources suffisantes soient rendues disponibles afin de combattre les inégalités et l'exclusion.
- 3. Le Conseil de l'Europe est le porteur du concept de cohésion sociale au niveau européen, concept qui est essentiel à la réalisation des trois valeurs fondamentales de l'Organisation : droits de l'homme, démocratie et Etat de droit. »

Conseil de l'Europe, http://spiral.cws.coe.int/tiki-index.php?page=plan+action+cohesion+sociale)

Note : d'autres versions ont été produites au fil du temps par le même Conseil de l'Europe. En note on en retrouvera deux.²

http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/GUIDE_fr.pdf)

Voir aussi la définition adoptée en 2004 : Conseil de l'Europe, Comité européen pour la cohésion sociale, 2004, http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/RevisedStrategy_fr.pdf

8

^{2 «} Il est proposé dans ce guide de définir la cohésion sociale d'une société moderne comme la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable. Cette définition qui reprend celle de la nouvelle version de la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe implique l'engagement social à réduire les disparités au minimum et à éviter toute polarisation. Elle se fonde sur quatre éléments constitutifs du bien-être humain à la base du fonctionnement des sociétés reconnaissant dans les droits de l'homme et dans la démocratie les axes fondamentaux de leur organisation : l'équité dans l'accès, la dignité individuelle (et collective), l'autonomie de l'individu et la participation à la vie collective. » (Conseil de l'Europe, Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale, Guide méthodologique,

Divergences et convergences

Les divergences

- Plusieurs définitions font du sentiment d'unité (Maxwell, Boisard, Commissariat général au Plan...) une composante de la cohésion sociale, alors que d'autres ne le font pas (les institutions européennes notamment).
- Si l'égalité est toujours mentionnée comme composante, elle l'est sous diverses modalités (éviter les disparités trop grandes et/ou favoriser une égalité des chances).
- La notion de bien-être apparaît dans certaines définitions, souvent les plus récentes, produites par les institutions internationales.
- Des chercheurs insistent davantage que d'autres sur l'importance du capital social (confiance, relations interpersonnelles, etc.).
- Soit l'inclusion économique et l'égalité dans la sphère économique font partie de la définition de la cohésion sociale et en sont donc des composantes (Bernard 1999, Dickes, Fleury 2012), soit elles ne sont que des conditions de la cohésion sociale (Chan 2006).
- Certains indicateurs sont basés sur les résultats d'enquêtes d'opinion et de valeur (World Values Survey, European Value Study), d'autres sur des données formelles et administratives.

Les convergences

- Plusieurs dimensions de la cohésion sociale (participation sociale et politique, confiance, etc.) sont toujours présentes, quelles que soient les définitions ou presque (voir tableau synthétique page 36).
- La cohésion sociale se manifeste sur deux plans, l'un subjectif ou formel (opinions, attitudes), l'autre objectif ou substantiel (lié aux comportements).
- Le « lien social » est une dimension non suffisante de la cohésion sociale, d'où l'importance de ne pas survaloriser les processus micro-sociaux de convivialité et d'échange, qui n'en sont qu'un aspect.

Une schématisation de l'approche qui semble dominante en France (avant influence UE et des approches bien-être et inclusion)

Conditions ou composantes de la cohésion sociale	Résultats	Indicateurs présumés
1) des valeurs partagées	L'unité	niveau du sentiment
2) l'impression des individus de participer à une entreprise commune, d'avoir les mêmes buts et défis à relever, de faire partie de la même collectivité		d'appartenance à la société (française)
3) des écarts de richesse et de revenu limités, ou en tout cas considérés comme acceptables=	l'égalité	mesure du degré d'inégalité et de leur caractère acceptable
4) les individus sont ensérés dans des liens leur donnant le sentiment d'être membres à part entière d'une même communauté	le lien social	intensité des liens sociaux

Facteurs: CE QUI FAIT VARIER LA COHESION SOCIALE

Selon la définition que l'on retient de la cohésion sociale, les dimensions retenues et donc les facteurs qui interviennent ne sont pas exactement les mêmes.

Pour autant, un certain nombre de dimensions de la cohésion sociale sont retenues par tous les chercheurs et toutes les institutions (voir tableau), ce qui signifie qu'il y a un consensus sur une partie des facteurs.

Nous indiquons ici les facteurs qui (dé)favorisent la cohésion sociale, selon l'approche de Jenson (1998), Bernard (1999) et Dickes et al. (2012).

La théorisation réalisée par la canadienne Jane Jenson, premier effort d'identification des dimensions du concept de cohésion sociale, fait référence, et a servi de base à de multiples travaux. Jenson distingue 5 grandes dimensions, qu'elle présente sous forme de couples binaires (ex. insertion/exclusion).

Ce qui fait varier la cohésion sociale (+/-) selon Jenson (1998)

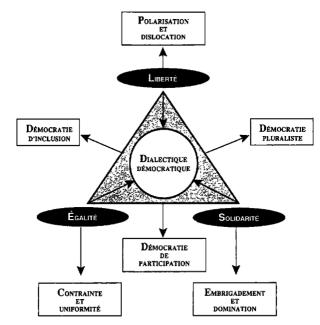
Dimensions	Cohésion sociale réalisée ou variations en +	Cohésion sociale non réalisée, variations en -
Appartenance (/isolement)	les citoyens partagent des valeurs sentiment d'appartenir à la même	peu de valeurs sont partagées sentiment d'isolement
	communauté, d'identité commune	
Insertion (/exclusion)	égalité des chances dans l'accès aux biens communs	exclusion ou inégalité dans l'accès aux biens communs
	capacité d'accéder au marché du travail	importance des pratiques d'exclusion
Participation (/passivité)	engagement ou participation active dans les affaires liées à la gestion des affaires publiques, le tiers secteur ou les collectivités locales	passivité
Reconnaissance	les différences sont reconnues	rejet des différences
(/rejet)	tolérance dans le cadre d'une société pluraliste	intolérance
	les institutions publiques et privées agissent comme médiateurs des conflits	
Légitimité (/illégitimité)	Les institutions sont reconnues comme légitimes	la légitimité et la représentativité des institutions sont remises en cause

D'après Jenson Jane, « Les Contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada », Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1998. A noter que dans ses travaux ultérieurs, elle a un peu modifié l'énoncé des facteurs essentiels.

L'approfondissement réalisé par Paul Bernard (1999) a permis d'avoir une vision plus fine des dimensions de la cohésion sociale, et des facteurs en jeu

Les travaux de Paul Bernard portent surtout sur la démocratie, mais ils ont servi de point d'appui à la théorisation de la cohésion sociale et l'élaboration d'indicateurs de cohésion sociale.

Dans la figure ci-contre (Bernard 1999), le triangle central indique que liberté, égalité et solidarité sont toutes trois indispensables à la démocratie, tandis que les rectangles représentent les avatars de l'ordre social quand un ou deux de ces éléments sont négligés.



Paul Bernard a enrichi la théorisation de Jenson :

- en ajoutant aux 5 dimensions déjà identifiées, le couple égalité/inégalité;
- en classant ces dimensions en 3 catégories selon qu'elles concernent la sphère économique, politique, et socioculturelle ;
- en les classant également selon qu'elles impliquent une participation sociale limitée, qui engage les « attitudes » (niveau « formel »), ou un engagement plus substantiel, au niveau des « comportements » (niveau « substantiel »).

Deux exemples permettent de comprendre pourquoi il est utile de distinguer le niveau « formel » du niveau « substantiel » :

- Dans la sphère socioculturelle, la reconnaissance oblige simplement à tolérer les différences, alors que l'appartenance implique un certain partage de valeurs et un engagement plus substantiel dans la construction d'une communauté.
- Dans la sphère politique, la légitimité n'implique que la reconnaissance des institutions par les citoyens, alors que la participation appelle une implication politique active.

Typologie des dimensions de la cohésion sociale selon Bernard

Sphère d'activité	Caractère de la relation		
	Formel Substantiel		
Economique	Insertion / exclusion	Egalité / inégalité	
Politique	Légitimité / illégitimité	Participation / passivité	
Socioculturelle	Reconnaissance / rejet	Appartenance / isolement	

Source : Bernard, 1999 (cité par Fleury et Dickes 2012)

Les aspects formels forment avec les aspects substantiels de la cohésion sociale une totalité en tension. Au plan socioculturel, écrit-il, il faut naviguer entre, d'une part, « un pluralisme tellement distendu qu'il ne communique plus aux individus le sens d'une communauté de destin » et, d'autre part, « une pesante communion des valeurs » (Bernard, 1999). Au plan économique, l'égalité ne peut être que tendancielle, surtout parce que les positions relativement avantageuses, même celles acquises au nom de principe d'égalité, finissent souvent par se traduire par des rentes de situation auxquelles les bénéficiaires n'entendent plus renoncer. Pour réaliser l'égalité, il faut par conséquent sans cesse chercher à concrétiser l'égalité des chances et aussi l'égalité des conditions.

Ce qui fait varier la cohésion sociale (+/-) selon Dickes et Fleury (2012)

Indicateurs ²⁸	Effet sur la cohésion sociale	
EMPLOI ET CHÔMAGE		
- Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)		
- Taux d'emploi des 15-24 ans (en %)	manifest flowing	
- Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans (en %)	positif si élevés	
- Taux d'emploi des 55-64 ans (en %)		
- Taux de chômage (en %)	négatif si élevé	
Inégalités		
- Rapport de revenu S80/S20		
- Taux de risque de pauvreté (en %)	négatif si élevés	
DÉMOGRAPHIE		
- Population de moins de 25 ans (en % de la pop. totale)	négatif lorsque le déséquilibre des	
- Population de 65 ans ou plus (en % de la pop. totale)	générations est trop élevé et que les	
- Taux de dépendance vieillesse (en %)	sociétés ne s'y adaptent pas	
- Taux du solde migratoire (par 1 000 habitants)	un solde négatif peut être un signe d'une	
	faible cohésion sociale (exode)	
- Taux de nuptialité	négatif si faible (affaiblissement de la famille)	
- Taux de divortialité	négatif si élevé (affaiblissement de la famille)	
- Naissances hors mariage	négatif si élevées (affaiblissement de la famille)	
DÉVELOPPEMENT		
- Taux d'urbanisation (en % de la population)	négatif en raison de l'anonymat, de l'éphémérité et de la superficialité des relations sociales en milieu urbain	
- Niveau d'accès à Internet (en % des ménages)	positif si élevé	
DÉMOCRATIE		
- Vote aux élections européennes (en %)	positif si élevé	
CRIMINALITÉ		
- Taux de suicide (par 100 000 habitants)		
- Crime total (par 100 000 habitants)		
- Homicides intentionnels (par 100 000 habitants)		
- Population carcérale (par 100 000 habitants)	négatif si élevés	
- Fréquence de la criminalité auto-déclarée	1170	
(en % de la pop. totale)		
- Craintes de délits (en % de la pop. totale)		
BIEN-ÊTRE SUBJECTIF		
- Sentiment de bonheur	positif si élevés	
- Satisfaction à l'égard de la vie	E-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7-7	

Indicateurs: 5 CONSTRUCTIONS INSPIRANTES

(dont 2 plus que les autres)

Que ce soit dans un cadre académique ou dans un cadre d'accompagnement de politiques publiques, des indicateurs de cohésion sociale ont été mis au point. Des collectivités territoriales se sont saisis de certains de ces outils, en France et en Europe.

Nous indiquons ici 5 approches qui semblent les plus intéressantes, à la fois par les dimensions qu'elles retiennent de la cohésion sociale, par le choix des indicateurs, par leur capacité à donner lieu à une mise en œuvre opérationnelle, donc qui sont à même d'inspirer une déclinaison opérationnelle dans la Métropole de Lyon, dans le cadre du projet MUG. Cela imposerait évidemment de faire des choix parmi les approches qui existent, puis de confronter les indicateurs retenus aux données effectivement produites ou disponibles sur le territoire, notamment par les observatoires.

Parmi ces 5 approches, nous développons un peu plus les 2 qui semblent les plus intéressantes : les indicateurs mis en place dans des communes wallonnes avec la méthode SPIRAL ; les indicateurs construit par P. Dickes et ses collaborateurs.

1. Les indicateurs de cohésion sociale selon François Dubet et Marie Durut-Bellat : une approche valorisant le capital social, la confiance et la tolérance

Source: François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Vérétout, « Emprise des diplômes, jugements de justice et cohésion sociale », Sociologie et sociétés, vol. 43, n° 1, 2011, p. 225-259. Et, des mêmes auteurs, *Les Sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Seuil, 2010.

Contexte : Exercice de comparaison internationale. En s'appuyant sur les données de l'OCDE (enquêtes World Values Survey), les chercheurs construisent une série d'indicateurs agrégés relatifs à deux grandes dimensions des systèmes sociaux et scolaires – indicateurs d'intégration, d'une part, indicateurs de cohésion, d'autre part – à partir desquels ils caractérisent les différentes sociétés et leurs systèmes scolaires, ainsi que les relations qui lient ces deux ensembles de caractéristiques.

Selon les chercheurs, les notion de cohésion et d'intégration sont complémentaires : « alors que l'intégration fait que les sociétés tiennent par le « système » et par le jeu des positions sociales, la cohésion suppose qu'elles tiennent par un ensemble de valeurs, de représentations et de croyances développant le civisme, la solidarité, la confiance en soi, dans les autres et dans les institutions » (2010).

Définition retenue de la cohésion sociale : « La cohésion est définie par les valeurs, la culture et l'ensemble des attitudes qui poussent les individus à collaborer de manière solidaire ».

Dimensions et indicateurs retenus : Les chercheurs retiennent 3 dimensions de la cohésion sociale, et pour chacun identifient des variables (entre 5 et 7), soit au total 19 variables.

- 1. Le premier groupe d'indicateurs est relatif au **capital social**. Le capital social est ici entendu au sens de Putnam, comme l'intensité de la coopération horizontale entre les acteurs, la force des liens, la densité des relations et des ressources relationnelles des individus et l'intensité de la vie associative.
- 2. Le deuxième groupe d'indicateurs est relatif à la confiance, qui concerne les attitudes favorables aux institutions sociales et politiques, et favorables aux autres. « La variable confiance agrège la confiance générale et la tolérance générale, pour la croiser ensuite avec une variable décrivant, de manière agrégée, l'ampleur du capital social. »

Les chercheurs expliquent ainsi ce choix de mettre en avant la confiance : « la confiance en soi, dans les autres et dans les institutions apparaît comme une vertu cardinale. Non seulement elle accroît les relations, le civisme et la vie associative, mais, également, elle renforce le capital social tenu pour un des facteurs essentiels du développement économique. »

Avantages/inconvénient de cette approche: Cette approche a pour principale caractéristique de donner une grande importance, dans la cohésion sociale, à la tolérance. Or plusieurs chercheurs (Chan *et al.* 2006, Dickes et Fleury 2012) soutiennent que la tolérance ne définit pas la cohésion sociale. Une société unie par une religion a tendance à être cohésive, mais ne sera pas nécessairement tolérante, et pourra même favoriser l'intolérance à l'égard des « dissidents ». De ce fait, Dickes et Fleury ont on veillé à exclure la tolérance des dimensions (et donc des indicateurs) de cohésion sociale.

14

- Les chercheurs ne retiennent pas les inégalités et la pauvreté dans les dimensions de la cohésion sociale (ce sont à leurs yeux des dimensions de l'intégration).

Indicateurs de cohésion sociale selon Dubet et Durut-Bellat

Capital social

Agrégation de sept variables (moyenne par pays des différentes proportions) :

- proportion de personnes déclarant être des membres actifs d'une association à caractère religieux;
- proportion de personnes déclarant être des membres actifs d'une association à caractère sportif ou culturel;
- proportion de personnes déclarant être des membres actifs d'une association à caractère politique ou syndical;
- proportion de personnes déclarant être des membres actifs d'un autre type d'association;
- proportion de personnes déclarant passer du temps avec d'autres personnes dans divers cadres «chaque semaine» ou «une ou deux fois par mois»;
- nombre moyen d'associations auxquelles les personnes déclarent appartenir;
- proportion de personnes effectuant du travail bénévole pour, au moins, une association.

(Données des World Values Surveys citées par l'OCDE 1999-2002)

Source: World Values Survey 1999-2002, Inglehart R. et coll. (2004), «Human Beliefs and Values: A Cross-cultural Sourcebook based on the 1999-2002 Values Surveys», Mexico, Siglo xxI Editores.

Confiance

Agrégation de sept variables :

- proportion de personnes déclarant que «on peut faire confiance à la plupart des gens» (versus «on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres»)
- proportion de personnes accordant une «grande confiance» ou une «certaine confiance» aux institutions suivantes:
- «l'armée»
- «la police»
- «la justice»
- «le Parlement»
- «les syndicats»
- «l'administration»

(Données des World Values Surveys; agrégation des réponses aux quatre vagues d'enquêtes: 1981-1984; 1989-1993; 1994-1999; 1999-2004).

Tolérance

Agrégation de cinq variables

- proportion de répondants ne citant pas les personnes suivantes qu'elles n'aimeraient pas avoir comme voisins:
- «des gens d'une autre race»
- «des travailleurs étrangers/des immigrés»
- «des gens atteints du sida»
- «des homosexuels»
- proportion de répondants mentionnant la tolérance dans les 5 qualités (parmi une liste de 11) que les parents doivent chercher à encourager chez leur enfant

(Données de la World Values Surveys; agrégation des réponses aux 4 vagues d'enquêtes: 1981-1984; 1989-1993; 1994-1999; 1999-2004)

2. Les indicateurs construits par la Région Wallonne : une approche centrée sur l'accès aux droits fondamentaux

Sources

Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), gouvernement Wallon, Portail de la Cohésion sociale, Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonnie (PCS), http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/plan-de-cohésion-sociale-des-villes-et-communes-de-wallonie-pcs

Entretien téléphonique avec Laurent Van Driessche, agent référent de la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), Région Wallonne.

Contexte

Le Conseil de l'Europe s'est doté d'une « Stratégie de Cohésion Sociale » depuis 2000, qui a été modifiée en 2004 puis 2010 sous l'intitulé de « Nouvelle stratégie pour la Cohésion sociale ». Cette stratégie s'est traduite par un « <u>Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale »</u>.

La Région Wallonne, l'une des 3 Régions belges (3,6 millions d'habitants) développe un Plan de Cohésion Sociale (PCS) des villes et communes. Un premier PCS s'est déroulé sur la période 2009-2013, un deuxième est en cours sur la période 2014-2019. 3 communes sur 4 se sont dotées d'un tel Plan, soit environ 170 communes. 5 à 6 agents de la Région Wallonne suivent la mise en œuvre des quelques 170 plans communaux de cohésion sociale.

Les objectifs du PCS sont de garantir, dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, l'accès à des droits fondamentaux. Le PCS se décline en actions portées par les communes au sein de 4 axes : insertion socioprofessionnelle, accès à un logement décent, accès à la santé, traitement des addictions et retissage des liens sociaux (intergénérationnels et interculturels).

Définition de la cohésion sociale retenue

« La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. » https://cohesionsociale.wallonie.be/content/définition-de-la-cohésion-sociale

Dimensions et indicateurs retenus

Les dimensions retenues de la cohésion sociale sont fonction des orientations du PCS qui s'efforce de promouvoir l'exercice de 6 droits fondamentaux de compétence régionale :

- Le droit à un revenu digne ;
- le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ;
- le droit à un logement décent et à un environnement sain ;
- le droit au travail;
- le droit à la formation :
- le droit à l'épanouissement culturel et social (par le biais du développement social des quartiers et de la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité).

Une 7^{ème} dimension est le facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune. Elle est calculée en prenant en compte le pourcentage de publics fragiles (les ménages monoparentaux, les personnes isolées âgées de 65 ans et plus, les demandeurs d'asile) sur le territoire communal.

Chacun des 6 droits ainsi que le facteur de risque sont approchés par une sélection d'indicateurs choisis pour leur représentativité, leur pertinence et leur disponibilité à l'échelle communale. Au total, 23 indicateurs sont pris en compte. Chaque indicateur est ramené à une valeur comprise entre 0 et 1. Pour le détail des indicateurs et des modes de calcul, on se reportera au site. Sur la base de ces indicateurs et d'un diagnostic de cohésion social, les communes établissent un plan d'action.

La sélection des indicateurs tout comme l'approche qui est faite de la cohésion sociale relèvent d'un choix politique qui mobilise à la fois l'administration, l'Institut wallon de statistique et de prospective et le cabinet.

Cet outil permet aussi un classement des communes. Pour chacun des 6 droits fondamentaux et pour les facteurs de risque, chaque commune se voit attribuer un indice compris entre 0 et 1, un classement par rapport aux autres communes, et un score global. Ce score est appelé « indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux » (ISADF). Il s'agit d'un indicateur de situation de la cohésion sociale au niveau communal, et non d'un outil d'évaluation *ex ante* du dispositif PCS au niveau communal. L'ISADF sert aussi à calculer le montant des subventions versées par la Région à la commune.

Avantages / inconvénients

- L'approche cherche à vérifier si les droits fondamentaux donnent bien accès à des biens communs (santé, logement,...).
- Elle se prête à une utilisation opérationnelle, puisqu'elle a été appliquée, et que le mode de calcul des indicateurs est mentionné.
- Les indicateurs utilisent essentiellement des données administratives et des données locales existantes, ce qui contraste avec d'autres approches basées surtout sur du déclaratif.

Les 6 droits fondamentaux que le Plan de cohésion sociale (PCS) s'efforce de promouvoir et leurs indicateurs

Droits	Indicateurs retenus
1. Droit à un revenu	a) Le taux de bénéficiaires de l'aide sociale
digne	b) Un indicateur composite de revenus obtenu par la moyenne arithmétique de deux indicateurs : 1) le revenu fiscal médian
	2) le taux de faibles revenus
	c) Le taux de bas salaires
2. Droit à la protection	a) L'espérance de vie à la naissance
de la santé et à l'aide sociale et médicale	b) Le pourcentage de personnes qui souffrent d'une maladie de longue durée ou d'un handicap
	c) Le taux de bénéficiaires d'une indemnisation pour incapacité permanente en raison d'une maladie professionnelle
3. Droit à un logement	a) Le pourcentage de logements de qualité insuffisante
décent et à un environnement sain	b) Un indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement obtenu par une moyenne arithmétique de trois indicateurs :
	1) Un indice d'exposition de la population à la pollution sonore due au trafic routier, ferroviaire et aérien.
	 2) Un indice d'exposition de la population à un air pollué (au lieu de résidence) 3) Un indice de l'exposition de la population à la pollution potentielle du sol
	c) Le pourcentage de ménages de résidants permanents dans les campings et autres équipements touristiques.
	d) Un indicateur composite de locataires sociaux obtenu par la moyenne arithmétique de deux indicateurs :
	 Le pourcentage de ménages candidats locataires sociaux ; le pourcentage de logements publics
4. Droit au travail	a) Le taux de main d'œuvre potentielle
	b) Le taux de chômage de très longue durée
5. Droit à la formation	 a) Un indice composite de personnes faiblement diplômées obtenu par une moyenne arithmétique de deux indicateurs : - 1) Le taux de faiblement diplômés - 2) Le taux de « diplômation » de la génération 1989 par commune de domicile
6. Droit à l'épanouissement culturel et social	 a) Un indicateur de fracture numérique obtenu par une moyenne arithmétique de trois indicateurs de fracture numérique : 1) et 2) Le pourcentage de personnes (âgées de 15 ans et +) exclues de l'usage d'internet 3) Le pourcentage de ménages privés ne possédant pas un ordinateur à leur domicile b) Le taux de désaffection électorale.
7. Facteur de risque par	a) Le taux de personnes isolées de 65 ans et plus
rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune	b) Le taux de ménages monoparentaux c) Le nombre de candidats réfugiés

D'après SPF Economie - DGSIE, Registre national (situation au 01/01/2012)

	Mode de calcul (voir le lien suivant pour le détail des sources et des organismes, http://cohesionsociale.wallonie.be/content/indicateur-synthétique-d'accès-aux-droits-fondamentaux-par-commune-méthode-de-calcul-liste)
1. Droit à un revenu digne	a) Le taux de bénéficiaires de l'aide sociale : obtenu par le rapport établi entre le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS), de l'aide financière équivalente au RIS, du revenu garanti et de la garantie de revenu aux personnes âgées, et la population âgée
	de 18 ans et plus. b) Indicateur composite de revenus obtenu par la moyenne arithmétique de deux
	indicateurs : 1. le revenu fiscal médian (exprimé en euros) : il s'agit du revenu attaché à la déclaration
	se situant au centre de la série, les déclarations ayant été classées par ordre de grandeur du revenu.
	2. le taux de faibles revenus : obtenu par le rapport entre le nombre de déclarations fiscales inférieures à 11.000 euros (montant indexé du seuil de 10.000 euros retenu pour
	l'ISADF de 2008) et le total des déclarations fiscales.
	c) Le taux de bas salaires : obtenu par le rapport entre le nombre de salariés assujettis à l'ONSS exprimés en volume de travail - équivalents temps plein (ETP), qui perçoivent un salaire journalier brut inférieur à 88 EUR et le total des équivalents temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS.
2. Droit à la	a) L'espérance de vie à la naissance : durée moyenne (en années) d'une génération qui
protection de la santé	connaîtrait tout au long de l'existence les conditions de mortalité observées au moment
et à l'aide	de sa naissance dans toutes les classes d'âge.
sociale et médicale	b) Le pourcentage de personnes qui souffrent d'une maladie de longue durée ou d'un handicap : obtenu par le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme
medicale	souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap auprès de l'Agence intermutualiste et
	la population totale (x1000).
	c) Le taux de bénéficiaires d'une indemnisation pour incapacité permanente en raison
	d'une maladie professionnelle : obtenu par le rapport entre le nombre de bénéficiaires
	d'indemnisations pour incapacité permanente du secteur privé et la population âgée de 18
3. Droit à	ans et + x (10.000). a) Le pourcentage de logements de qualité insuffisante : obtenu par le rapport entre le
un logement	nombre de logements sans WC ou sans salle de bains/douche ou nécessitant de 4 à 6 grosses réparations et le total des logements.
décent et à un environnem	b) Un indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement : obtenu par une moyenne arithmétique de trois indicateurs :
ent sain	(1) Un indice d'exposition de la population à la pollution sonore due au trafic routier, ferroviaire et aérien. Il consiste à mesurer, pour chaque commune, la part de logements
	situés dans une zone soumise au bruit conséquent des infrastructures de transport (%)
	(2) Un indice d'exposition de la population à un air pollué (au lieu de résidence). Il
	consiste à mesurer, pour chaque commune, la part de logements soumis à trois polluants atmosphériques pondérés comme suit : 1/2 PM10 (particules fines) + 1/4 O3 (ozone) + 1/4 NO3 (acide d'azote).
	(3) Un indice de l'exposition de la population à la pollution potentielle du sol. L'indice
	consiste à mesurer, pour chaque commune, la part des logements soumis à la pollution
	liée aux territoires dégradés : routes, aéroports, terrils, SAR, Décharges (COSW),
	Seveso, Industries pasées (VDM), Industries actuelles (EPRTR). c) Le pourcentage de ménages de résidants permanents dans les campings et autres
	équipements touristiques : obtenu par le rapport entre le nombre de résidants permanents
	(domiciliés ou non) dans la commune.
	d) Un indicateur composite de locataires sociaux : obtenu par la moyenne arithmétique
	de deux indicateurs :
	(1) Le pourcentage de ménages candidats locataires sociaux : obtenu par le rapport entre le nombre de candidats locataires sociaux des sociétés de logement de service public
	(SLSP) par commune de domicile et le nombre total de ménages privés dans la
	commune. (2) Le pourcentage de logements publics : obtenu par le rapport entre le nombre de
	(-) 22 pour comage de logements puones : outena par le rapport entre le nombre de

	logements publics au sens de la stratégie communale d'actions en matière de logement 2007-2012 et le nombre total de ménages privés dans la commune.
4. Droit au travail	a) Le taux de main d'œuvre potentielle : obtenu par le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler, qui ne travaillent pas ou qui travaillent involontairement à temps partiel, tout en étant présumées candidates pour exercer un travail à temps plein et le total de la population en âge de travailler (15-64 ans). b) Le taux de chômage de très longue durée : obtenu par le rapport entre le nombre total
	de demandeurs d'emploi inscrits inoccupés depuis deux ans au moins (durée >= à 24 mois selon la définition du B.I.T.) et la population active totale âgée de 15 à 64 ans.
5. Droit à la formation	a) Un indice composite de personnes faiblement diplômées : obtenu par une moyenne arithmétique de deux indicateurs : (1) Le taux de faiblement diplômés : obtenu par le rapport entre le nombre de personnes qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement) et le total de la population âgée de 18 ans et plus. (2) Le taux de diplômation de la génération 1989 par commune de domicile : obtenu par
	le ratio entre le nombre de jeunes de la cohorte 1989 qui décrochent un diplôme de 6ème secondaire et la population de la cohorte présente dans la commune et ce, pour chacune des années de 2006 à 2011. Ces opérations permettent de représenter une accumulation des taux de diplomation dans le temps et pour la génération 1989.
6. Droit à l'épanouis-sement culturel et	a) Un indicateur de fracture numérique obtenu par une moyenne arithmétique de trois indicateurs de fracture numérique calculés à partir de l'enquête régionale de l'Agence Wallonne des Technologies (AWT) :
social	(1) Le pourcentage de personnes (âgées de 15 ans et +) exclues de l'usage d'internet (pas une seule utilisation par an, quel que soit le lieu d'utilisation - au domicile, au travail,) en raison de l'âge (11 catégories d'âge) : obtenu en appliquant à la population par âge des communes les pourcentages régionaux par âge de l'indicateur de fracture numérique de l'enquête générale;
	(2) Le pourcentage de personnes (âgées de 15 ans et +) exclues de l'usage d'internet (pas une seule utilisation par an, quel que soit le lieu d'utilisation - au domicile, au travail,) en raison de la localisation géographique (province) : obtenu en appliquant à la population des communes les pourcentages provinciaux par âge de l'indicateur de fracture numérique de l'enquête régionale;
	(3) Le pourcentage de ménages privés ne possédant pas un ordinateur à leur domicile : obtenu en appliquant aux catégories de ménages privés des communes les pourcentages régionaux par type de ménages de l'indicateur de fracture numérique de l'enquête régionale.
	b) Le taux de désaffection électorale : obtenu par le rapport entre le nombre de votes blancs ou nuls augmenté du nombre de désistements aux élections communales d'octobre 2012 et le nombre total d'inscrits à ces élections.
7. Facteur de risque	a) Le taux de personnes isolées de 65 ans et plus : obtenu par le rapport entre le nombre de personnes isolées de 65 ans et plus (H+F) et le nombre total de personnes âgées de 65 ans et plus dans la commune, au 01/01/2010.
	b) Le taux de ménages monoparentaux : obtenu par le rapport entre le nombre de ménages monoparentaux (H+F) et le nombre total de ménages au 01/01/2010. c) Le nombre de candidats réfugiés : le nombre de personnes inscrites au registre d'attente des candidats réfugiés (càd les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demande la reconnaissance de la qualité de réfugiés) au 01/01/2012.

« Les indices simples sont obtenus par standardisation des indicateurs de base, qui ramène chaque indicateur à une valeur comprise entre 0 et 1.

Les indices composites pour chacun des droits et pour le facteur de risque résultent de la moyenne arithmétique des indices simples, à pondération égale, normalisée {(X-moyenne)/écart type}. L'indicateur synthétique est la somme, à pondération égale, des indicateurs composites par droit et par facteur de risque. »

Le PCS 2009-2013 a été évalué pour sa capacité à assurer le bien-être des habitants

L'évaluation a mobilisé différents outils, dont la méthodologie **SPIRAL**³, de manière à assurer une co-évaluation participative des PCS.

Des petits groupes de citoyens issus de 15 communes pilotes ont été amenés à réfléchir à quatre questions sur le bien-être : 1) Qu'est-ce que pour vous le bien-être ? 2) Qu'est-ce que pour vous le mal-être ? 3) Que faites-vous ou qu'êtes-vous prêt à faire pour être bien ? 4) Selon vous, que conviendrait-il de faire ou de prendre en compte aujourd'hui pour que les générations futures aient toutes accès à un tel bien-être ?

Environ 15 000 critères de bien/mal-être ont été mentionnés par les participants. Ces critères ont été classés suivant une méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe (logiciel Espoir), mobilisant une nomenclature autour de 8 grandes familles du bien-être regroupant 60 thématiques. Une sélection des indicateurs de bien-être pertinents pour l'évaluation des PCS a ensuite été effectuée par un groupe d'experts. Ils ont priorisé les indicateurs en fonction de leur contribution au bien-être collectif. 30 dimensions du bien-être ont été retenues.

Les 30 indicateurs de bien-être retenus lors de l'évaluation du PCS

- 1. Accès effectif à l'alimentation (coût, quantité, qualité) ;
- Accès effectif à l'information et à la communication (dont gsm, internet, TV,...);
- Accès effectif à un emploi (qui permet d'être un acteur dans la société, de se construire dans de bonnes conditions de travail et de s'épanouir);
- Accès effectif à un logement (en ce compris l'accès à l'eau et aux énergies [électricité, gaz, mazout]) adapté aux besoins (taille, coût, accessibilité,....);
- 5. Accès effectif à un pouvoir d'achat;
- Accès effectif à une formation et à une éducation de qualité tout au long de la vie (en ce compris : enseignement, formation, éducation parentale, éducation civique);
- 7. Accès effectif aux **droits sociaux** (sécurité sociale, aide sociale, avantages sociaux) ;
- Accès effectif à la santé (état de santé, offre, qualité et coût des soins, accessibilité géographique...);
- Amélioration de la mobilité pour tous (conditions d'accessibilité aux transports en commun ou alternatifs, mobilité durable, autonomie de déplacement, adaptation de la voirie,...);
- Capacité de gérer l'information et de se l'approprier ;
- Dialogue/concertation entre les citoyens et les élus (responsabilité sociale partagée, démocratie participative et évolution de la gouvernance);
- 12. Égalité sociale, justice sociale;
- 13. Engagement citoyen (volontariat, défense de ses idées, dynamique collective locale,...);
- Équilibre des temps de vie (y compris équilibre entre vie professionnelle et vie privée, temps libre,...);
- Équilibre personnel (autonomie, liberté, capacité de diriger sa vie et d'avoir des projets, estime de soi, confiance en soi, état d'esprit positif, capacité de se remettre en question,...);
- Expression affective et contribution au bonheur (fait de donner et/ou de recevoir de l'affection, de l'amour, de l'amitié, tristesse, solitude,...);
- Facilitation des (favoriser les) rencontres entre les personnes (mise à disposition de locaux, aménagement d'espaces publics, organisation d'activités, liens intergénérationnels et interculturels,...);
- 18. Liberté d'expression/de communication (pouvoir penser et s'exprimer librement) ;
- 19. Participation aux activités culturelles, artistiques, de loisirs, de sport ;
- 20. Qualité de la **gouvernance** (transparence, cohérence, gestion des finances publiques,...);
- 21. Qualité du cadre de vie (voisinage, propreté, pollution, espaces naturels,...);
- 22. **Relations amicales** (convivialité, réseau de personnes de confiance sur lesquelles on peut compter);
- 23. Relations familiales (vie de famille, entente, parentalité, qualité des relations,...);
- 24. Responsabilité écologique: contribution au respect de la nature et de l'environnement par l'adoption de comportements écologiques (réduction des consommations, tri des déchets, mobilité douce, gestion des énergies renouvelables, agriculture respectueuse,...);
- Sentiment d'intégration sociale (sentiment d'avoir sa place dans la société ou d'en être exclu, sentiment de reconnaissance, d'utilité, de honte, de culpabilité,...);
- 26. Sentiment de sécurité/insécurité (y compris confiance en l'avenir pour soi et pour ses enfants, paix, tranquillité);
 27. Services et commerces de proximité (dont services aux personnes, maintien à domicile, main-
- tien de l'activité en milieu rural,...);
 28. **Solidarité**, entraide, soutien social (partage, réseaux d'échanges de services, aide apportée aux
- personnes/quartiers qui sont dans le besoin,...);
- 29. Traitement équitable face à la justice (fonctionnement de la justice) ;
- 30. Valeurs éthiques et attitudes de sociabilité (respect de la dignité et de l'intégrité humaine, respect des biens, ouverture aux autres et au monde, tolérance, écoute, confiance en l'autre,...);

³ La **méthode SPIRAL** initiée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la stratégie européenne de cohésion sociale est un « outil participatif, ascendant et collaboratif d'élaboration de programmes de coresponsabilité pour le bien-être de tous. Elle permet de créer des indicateurs pour définir et mesurer le bien-être des acteurs et citoyens d'un territoire par les acteurs et les citoyens de ce territoire » (site du Conseil de l'Europe). Plusieurs collectivités ont adopté cette méthode de concertation. Mulhouse est la première ville en France à avoir expérimenté la méthode SPIRAL, dès 2009. Le réseau Together promeut cette méthodologie.

3. Les indicateurs de cohésion sociale selon Dickes et ses collaborateurs : une approche très ambitieuse

Source

Dickes Paul, Fleury Charles, « Cohésion sociale, valeurs et régimes providentiels », CEPS/INSTEAD, premier rapport de recherche, 2012

Contexte

Travail académique destiné à valider empiriquement la théorie de la cohésion sociale élaborée par Paul Bernard, à opérationnaliser cette théorie en construisant des indicateurs, et à distinguer des régimes de cohésion sociale. A partir des données de l'European Values Study (EVS) de 1999 et 2008 pour 43 pays, les chercheurs ont établi que les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité contribuent à la définition de la cohésion sociale, au même titre que les attitudes et les comportements. Paul Dickes appartient à l'université de Nancy.

Définition retenue de la cohésion sociale

« Les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité sont, avec les attitudes et les comportements, au cœur de la définition de la cohésion sociale ».

Dimensions et indicateurs retenus

Les chercheurs ont dégagé 5 dimensions spécifiques (confiance, solidarité, participation politique, participation socioculturelle, relations sociales) et 2 dimensions générales (formelle, substantielle) de la cohésion sociale. Ces dimensions renvoient à 16 variables intermédiaires qui se nourrissent des items de l'enquête EVS 2008. Les scores des 16 variables et des 5 dimensions varient de 1 à 10, du moins cohésif au plus cohésif.

Avantages/inconvénients de cette approche

- L'identification des dimensions et indicateurs repose sur l'une des analyses les plus rigoureuses sur la cohésion sociale qui ait été réalisée, appuyée sur l'analyse critique de nombreux travaux.
- Les 5 dimensions spécifiques de la cohésion sociale et les deux dimensions générales couvrent bien le champ de la cohésion sociale.
- Cette approche a l'avantage contrairement à celle de Dubet et al. (2010) d'exclure la dimension de la tolérance comme élément constitutif de la définition de la cohésion sociale, qui effectivement suscite un questionnement légitime.
- Les chercheurs ne sont pas parvenus à opérationnaliser les indicateurs de cohésion sociale pour la sphère économique. Ils ne prennent donc pas en compte les taux d'emploi, de chômage, de pauvreté, et les inégalités de revenus. L'une des raisons est que l'on quitterait le domaine des attitudes et comportements.

Indicateurs de la cohésion sociale selon Dickes et collaborateurs

	Niveau FORMEL	Niveau SUBSTANTIEL
Sphère politique	Confiance institutionnelle 1) Confiance dans les systèmes nationaux distributifs (système d'enseignement, système de sécurité sociale, système de santé, système judiciaire) 2) Confiance dans les organisations nationales (presse, syndicats, police, parlement, administration) 3) Confiance dans les organisations autoritaires (Église, armée) 4) Satisfaction et accord avec la démocratie et le gouvernement (intérêt pour la politique, confiance à l'égard des partis politiques, satisfaction à l'égard de l'évolution de la démocratie et du système politique au pays)	 Participation politique 5) Participation à des activités politiques légales (signer une pétition, participer à un boycott, prendre part à une manifestation autorisée) 6) Participation à des activités politiques illégales (participer à une grève sauvage, occuper bureaux ou usines) 7) Actions politiques dans institutions (militer dans un parti ou un syndicat, participer à des initiatives locales, être membre d'une commission communale) 8) Comportement politique dans la vie quotidienne (discuter de politique avec des amis, suivre l'actualité politique dans les médias)
Sphère socioculturelle	Solidarité 9) Solidarité proximale (se sentir concerné par les conditions de vie de ses voisins, des personnes de sa région, de ses concitoyens) 10) Solidarité envers les personnes vulnérables (se sentir concerné par les conditions de vie des personnes âgées au pays, des chômeurs, des immigrés, des malades ou handicapés, des réfugiés)	Participation socioculturelle 11) Engagement dans des associations sociales (organisations charitables pour personnes âgées, handicapés ou gens dans la misère, actions sociales à l'échelle communale ou municipale) 12) Engagement dans des associations politiques (syndicats, mouvements ou partis politiques, associations professionnelles) 13) Engagement dans des organisations culturelles (organisations religieuses et paroissiales, organisations et activités culturelles, mouvements et groupes de femmes) 14) Engagement dans des organisations humanitaires (Tiers Monde, droits de l'homme, environnement, écologie, animaux, mouvements pacifistes, santé) Relations sociales 15) Engagement dans des organisations de jeunesse et de loisirs (organisation pour la jeunesse, sports et activité de loisirs) 16) Relations interpersonnelles (temps passé avec des amis, avec des collègues en dehors du travail, avec des personnes dans des clubs ou des associations)

Source : Fleury 2012

Les dimensions de la cohésion sociale opérationnalisées (Dickes et Fleury 2012)

Item	Variable intermédiaire	Dimension spécifique	Dimension générale
Confiance à l'égard du système éducatif		Specifique	Jenerale
Confiance à l'égard du système de sécurité	Confiance dans les	emes nationaux	
sociale	systèmes nationaux		
Confiance à l'égard du système de santé	distributifs		
Confiance à l'égard du système de justice			
Confiance à l'égard de la presse	nnce à l'égard de la presse Confiance dans les		
Confiance à l'égard des syndicats	organisations	Confiance	
Confiance à l'égard du parlement	nationales	institutionnelle	
Confiance à l'égard de l'administration	Hationales	(sphère	Formel
Confiance à l'égard de l'Église	Confiance dans les	politique)	(Attitudes)
Confiance à l'égard de l'armée	organisations	politique	
Confiance à l'égard de la police	autoritaires		
Confiance dans les partis politiques	Confiance dans les		
Confiance dans le gouvernement	organisations		
Satisfaction avec la démocratie	politiques et		
Considérer que le gouvernement est	démocratiques		
bon/mauvais			
Se sentir concerné par ses voisins	Solidarité proximale	Solidarité	
Se sentir concerné par les habitants de sa		(sphère socio-	
région		culturelle)	
Se sentir concerné par les habitants de son			
pays			
Se sentir concerné par les personnes âgées			
Se sentir concerné par les personnes sans	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4		
emploi	Solidarité envers les		
Se sentir concerné par les immigrants	personnes vulnérables		
Se sentir concerné par les malades ou handicapés	vulnerables		
Se sentir concerné par les enfants pauvres			
Signer une petition	200		
Participer à un boycott	Participation activités	/ cardi	
Participer à des manifestations autorisées	politiques légales	Participation	
Participer à une grève sauvage	Participation activités	politique	
Occuper des bureaux ou usines	politiques illégales	(sphère	
Parler de politique avec des amis	Comportement	politique)	
Suivre la politique dans les mass-médias	politique dans la vie		
	quotidienne		
Faire partie d'une organisation charitable Faire du bénévolat dans une organisation			
charitable	Engagement dans des		
Faire partie d'une action locale	organisations sociales		
Faire du bénévolat pour une action locale			
		1	1
Faire partie d'un syndicat			
Faire du bénévolat pour un syndicat			
Faire partie d'un parti politique	Engagement dans des		
Faire du bénévolat pour un parti politique	organisations		Substantiel
Faire partie d'une association	politiques		(Engagements,
professionnelle	Pontiques		comportements
Faire du bénévolat pour une association		Participation	2011 porteriorità,
profession.		socio-	
Faire partie d'une organisation religieuse		culturelle	
Faire du bénévolat pour une organisation		(sphère socio-	
religieuse	3	culturelle)	
Faire partie d'une organisation culturelle	Engagement dans des	cuiturene)	
Faire du bénévolat pour une organisation	organisations		
culturelle	culturelles		
Faire partie d'un groupe féministe	1		
Faire du bénévolat pour un groupe	1		
féministe			
Faire partie d'une organisation de jeunesse			
Faire du bénévolat pour une organisation			
de jeunesse	Engagement dans des		
Faire partie d'une organisation sportive	organisations de		
	jeunesse et de loisirs		
Faire du bénévolat pour une organisation			

Dans le tableau page ci-dessous, les chercheurs ont analysé les questions de l'enquête EVS ce qui leur a permis d'identifier une cinquantaine d'items susceptibles de rendre compte des dimensions (formelles et substantielles) de la cohésion sociale, ceci pour les sphères politique, et socioculturelle, et non pas pour la sphère économique.

Liste des items contenus dans l'enquête européenne EVS 2008 pour mesurer les dimensions formelle et substantielle de la cohésion sociale

Sphères	Nature des relations		
d'activité	Formelle	Substantielle	
Économique	Dimension postulée : Insertion / Exclusion	Dimension postulée : Égalité / Inégalité	
	Aucun item n'a été repéré	Aucun item n'a été repéré	
	Dimension postulée : Légitimité / Illégitimité	Dimension postulée : Participation / Passivité	
	Q63 – Pour chacune des institutions et organismes que je vais vous citer, veuillez me dire dans quelle mesure vous avez confiance ou pas ?	Q2 – Quand vous êtes entre amis, vous arrive-t-il de discuter politique souvent, de temps en temps ou jamais ? (V7)	
Politique	- L'Église (V205) - L'armée (V206) - Le système éducatif (V207) - La presse (V208) - Les syndicats (V209) - La police (V210) - Le parlement (V211) - L'administration (V212) - Le système de sécurité sociale (V213) - Le système de santé (V217) - Le système judiciaire (V218) - Les partis politiques (V221) - Le Gouvernement (V222) Q64 – D'une façon générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de la façon dont la démocratie évolue dans notre pays ? (V223) Q65 – Il existe différents points de vue sur	Q55 – Je vais vous citer un certain nombre de formes d'action politique, et pour chacune je vous demanderai de me dire si vous l'avez déjà fait, si vous envisageriez de le faire ou si vous ne le feriez jamais, quelles que soient les circonstances. - Signer une pétition ? (V187) - Participer à un boycott ? (V188) - Prendre part à une manif. autorisée ? (V189) - Participer à une grève sauvage ? (V190) - Occuper des bureaux ou usines ? (V191) Q81 – Suivez-vous l'actualité politique à la télévision, ou à la radio ou dans le journal ? Tous les jours ou presque, plusieurs fois par semaine, un ou deux fois par semaine, moins souvent, jamais (V281)	
	Q65 – Il existe différents points de vue sur le système politique du pays. Veuillez utiliser cette échelle pour me dire, selon		

Les deux séries d'indicateurs utilisés pour mesurer la cohésion sociale, dans la perspective d'identifier des « régimes de cohésion sociale » utilisent à la fois des données administratives et des indicateurs subjectifs.

- La première regroupe des indicateurs objectifs fondés sur les données administratives. Il s'agit du niveau d'inégalité des revenus des ménages (coefficient de Gini), de niveau de régulation salariale (taux de syndicalisation et degré de centralisation de la négociation salariale), du niveau de protection de l'emploi, de l'importance de l'État (pourcentage de l'emploi public), de l'importance de l'État-providence (dépenses publiques en pourcentage du PIB), du niveau de diversité culturelle (proportion de la population née à l'étranger) et de l'importance de la criminalité (taux d'homicide et taux de crimes violents).
- La deuxième série d'indicateurs réunit des indicateurs subjectifs fondés sur les données d'enquêtes de l'European Values Study et du World Values Survey. Ces indicateurs sont : la diversité des valeurs, l'importance de la participation civique (bénévolat), l'importance de la participation passive au sein d'organisations nationales, l'adhésion aux valeurs libérales, égalitaires et méritocratiques, l'identité, la tolérance, l'importance de la hiérarchie sociale et les inégalités de genre. Les pays examinés sont ceux de l'OCDE à l'exception du Mexique et de la Turquie.

Caractéristiques des régimes de cohésion sociale (cité par Dickes et Fleury)

	Libéral	Social- démocrate	Social de marché
Inégalités	+		
Diversité ethnique et culturelle	+	1,20	+
État-providence	- -	+	134
Implication de l'État	- 0 - 0 -	+	
Couverture syndicale	1 C+0 1	+	+
Centralisation des négociations salariales	-	+	+
Protection de l'emploi			+
Criminalité (homicide)	+		
Égalité des sexes		+	10.6
Participation civique active	+	+	- 2
Participation civique passive		4	
Adhésion aux valeurs méritocratiques	+	(3)	+
Adhésion aux valeurs libérales	+	+	C-
Adhésion aux valeurs égalitaires	2.2		+
Tolérance ethnique	+		

Source: Green et al., 2009, p. 123.

Note de lecture : |+| = élevé ; |-| = faible. L'absence de symbole signifie que la caractéristique n'est pas déterminante pour qualifier le régime.

Les chercheurs ont listé les items qui mesurent l'adhésion à l'égalitarisme, au libéralisme économique et à la solidarité familiale pour les questionnaires EVS 1999 et 2008

	1999	2008
1. LIBERTE ECONOMIQUE		
Responsabilité individuelle (lib01) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez- vous votre opinion ? 1 – L'État devrait avoir davantage la responsabilité d'assurer à chacun ses besoins 10 – Les individus devraient avoir davantage la responsabilité de subvenir à leurs propres besoins.	Q54A e037	Q58A v194
Obligation de travailler (lib02) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – Les chômeurs devraient avoir le droit de refuser un emploi qui ne leur convient pas 10 – Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi disponible ou bien perdre leur indemnité de chômage.	Q54B e038	Q58B v195
Concurrence (lib03) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – La concurrence est dangereuse. Elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens 10 – La concurrence est une bonne chose. Elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées.	Q54C e039	Q58C v196
Liberté des entreprises (lib04) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – L'État devrait contrôler plus sérieusement les entreprises 10 – L'État devrait donner plus de liberté aux entreprises.	Q54D e042	Q58D v197
L'État devrait développer (lib05) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez- vous votre opinion ? 1 – Nationalisation des entreprises 10 – Propriété privée des entreprises.		Q58F v199
2. ÉGALITÉ		
2.1 ÉGALITE INCONDITIONNELLE (égalité des conditions) Liberté ou égalité (egal01) – Laquelle de ces deux opinions est la plus proche de la vôtre ? A – Je trouve que la liberté et l'égalité sont également importantes. Mais s'il fallait choisir l'une ou l'autre, je considérerais que la liberté est plus importante, c'est-à-dire que chacun puisse vivre en liberté et se développer sans contrainte. B – Certainement la liberté et l'égalité sont importantes. Mais s'il fallait que je choisisse, je considérerais que l'égalité est plus importante, c'est-à-dire que personne ne soit défavorisé et que la différence entre les classes sociales ne soit pas aussi forte.	Q52 e032	Q56B v192
Égalité des revenus (egal02) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ?	Q54E e035	Q58E v198

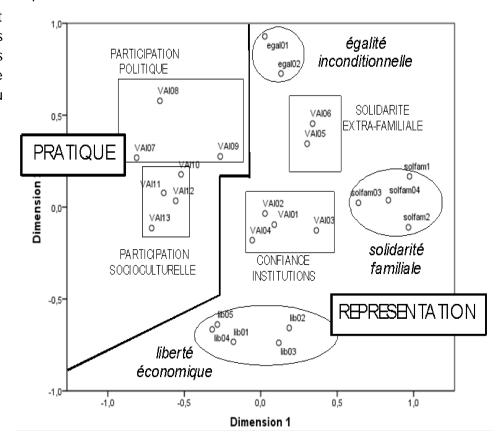
	1999	2008
1 – Les revenus devraient récompenser les efforts individuels		
10 – Les revenus devraient être plus égalitaires.		
Éliminer les inégalités de revenu (egal03) – Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important d'éliminer les inégalités de revenus entre citoyens ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76A e146	Q4_LU lu025 *
2.2 ÉGALITÉ CONDITIONNELLE (égalité des chances)		-
Garantir besoins de base pour tous (egal04) – Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important de garantir les besoins de base pour tous (nourriture, logement, habillement, éducation, santé) ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76B e147	Q4_LU lu026 *
Méritocratie (egal05) – Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76C e148	Q4_LU lu027 *
3. SOLIDARITE FAMILIALE		
Prendre soin des parents (solfam1) – Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : lorsque l'un des parents est gravement malade ou affaibli, c'est surtout la responsabilité de l'enfant adulte de prendre soin de lui 1) pas du tout d'accord ; 2) plutôt pas d'accord ; 3) ni d'accord ni pas d'accord ; 4) plutôt d'accord ; 5) tout à fait d'accord		Q47 v158
Toujours aimer et respecter les parents (solfam2) – Avec laquelle des deux opinions êtes-vous le plus d'accord ? A – Quels que soient les qualités et les défauts de ses parents, on doit toujours les aimer et les respecter B – On n'a pas le devoir de respecter et d'aimer ses parents quand ils ne l'ont pas mérité par leur comportement et leur attitude.	a025	Q49 v167
Responsabilité des parents (solfam3) – Laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à votre opinion ? 1 – Le devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants, même aux dépens de leur propre bien-être 2 – Les parents ont leur vie à eux, et on ne doit pas leur demander de sacrifier leur propre bien-être au bénéfice de, leurs enfants.	Q48 a026	Q50 v168
Responsabilité des enfants (solfam4) – Laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à votre opinion ? 1 – Les enfants adultes doivent fournir l'aide que nécessitent leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être 2 – Les enfants adultes ont leur vie à eux, et on ne doit pas exiger qu'ils sacrifient leur propre bien-être à celui de leurs parents. * question posée au Luxembourg, mais ne faisant pas partie du questionnaire européen de 2008		Q51 v169

^{*} question posée au Luxembourg, mais ne faisant pas partie du questionnaire européen de 2008

Résultats obtenus

La figure suivante rend compte schématiquement de la manière dont se structurent les valeurs, les attitudes et les comportements lorsqu'on les analyse simultanément. Cette figure est le fruit d'une analyse par échelonnement multidimensionnel dans laquelle ont été introduites les 11 variables servant à définir les valeurs et les 13 variables servant à définir les attitudes et les comportements.

Les variables qui relèvent des représentations mentales, comme les valeurs et attitudes d'une part, sont localisées du côté droit, et celles qui concernent les pratiques sont localisées du côté gauche.



«Note de lecture : Les variables localisées par des ellipses sont les 11 variables relevant des valeurs de base qui mesurent l'égalité inconditionnelle, la solidarité familiale et la liberté économique.

À droite du graphique, nous trouvons dans les régions rectangulaires les variables mesurant les attitudes, à savoir la solidarité extrafamiliale (solidarité proximale [VAI05] et solidarité envers les personnes vulnérables [VAI06]) et la confiance dans les institutions (confiance dans les systèmes nationaux distributifs [VAI01], confiance dans les organisations nationales [VAI02], confiance dans les organisations autoritaires [VAI03] et confiance dans les organisations politiques et démocratiques [VAI04]). À gauche du graphique, dans des rectangles, sont situés les sept items d'engagements mesurant la participation socioculturelle (engagement dans des organisations sociales [VAI10], engagement dans des organisations politiques [VAI11], engagement dans des organisations culturelles [VAI12] et engagement dans des organisation de jeunesse et de loisirs [VAI13]) et la participation politique (participation aux activités politiques légales [VAI07], participation aux activités politiques illégales [VAI08] et comportement politique dans la vie quotidienne [VAI09]). Stress brut normalisé: 0,044; stress 1 de Kruskal: 0,21; coefficient de congruence de Tucker: 0,978. N=43 000. »

Les chercheurs émettent à la fin du rapport des recommandations précises pour mesurer l'égalitarisme, le solidarisme familial, etc., en reformulant des questions, ou en ajoutant des questions qui manquent dans l'enquête EVS, par exemple sur ce que les individus considèrent comme une « société juste »⁴.

_

⁴ « L'item « pour qu'une société soit juste vous apparaît-il important d'éliminer les inégalités de revenus entre citoyens ? » s'est en effet révélé être un bon marqueur de l'égalitarisme inconditionnel. Quant aux deux autres items relatifs à la société juste, à savoir « Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important de garantir les besoins de base pour tous (nourriture, logement, habillement, éducation, santé) ? » et « Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites ? », ils se sont avérés pertinents pour rendre compte de l'égalitarisme conditionnel».

4. Les indicateurs de cohésion sociale de l'Union Européenne : une approche centrée sur l'inclusion

Source: Commission européenne, Eurostat,

http://ec.europa.eu/eurostat/web/cohesion-policy-indicators/cohesion-indicators

Contexte

La politique de cohésion a une histoire ancienne dans l'UE. Depuis le traité de Lisbonne et la nouvelle stratégie (Europe 2020), l'objectif de la politique de cohésion a trois dimensions : renforcer la cohésion économique, renforcer la cohésion sociale, renforcer la cohésion territoriale.

Chronologie (Ellisalde et al. 2013)

- 1986 Acte unique, introduction de la cohésion économique et sociale
- 1996 Premier rapport sur la cohésion
- 2000 Stratégie de Lisbonne
- 2007 Agenda territorial de l'UE « Vers une Europe plus compétitive et durable avec des régions diverses ». La notion de cohésion territoriale est inscrite dans le Traité de Lisbonne
- 2008 Livre Vert sur la cohésion
- 2010 Stratégie Europe 2020 pour une croissance « intelligente, durable et inclusive »

La politique de cohésion résulte d'un constat : les effets des logiques libérales et les objectifs affichés de justice sociale et d'équité territoriale par l'Union européenne ne concordent pas. Pour dépasser cette contradiction, la politique de cohésion se donne la finalité de réduire les disparités, de créer des conditions stables et d'améliorer l'efficacité globale du système (Willem Molle, 2007).

« Très représentative d'un certain « modèle européen », cette politique s'inscrit dans une volonté de faire coïncider l'amélioration des conditions de fonctionnement du marché européen afin de renforcer sa compétitivité internationale tout en assurant une équité globale par des mesures de redistribution territoriale qui seraient le pendant géographique des politiques sociales du Welfare State. » (Elissalde et al. 2013)

L'étude lexicale réalisée par Elissalde et al. (2013) dans le vocabulaire des rapports consacrés à la cohésion de la Commission Européenne indique un glissement de l'idée initiale de cohésion économique et sociale à celle de cohésion territoriale.

Définition retenue de la cohésion (et non de la cohésion sociale)

Dans les conclusions du sommet de Lisbonne la référence est faite à la cohésion sociale comme finalité de la convergence européenne : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. »

L'UE n'a pas de définition de la cohésion sociale, mais une définition de sa politique de cohésion qui « vise à améliorer la cohésion économique, sociale et territoriale des régions d'Europe ».

Les initiatives relevant de la politique de cohésion 2014-2020 sont étroitement alignées sur la stratégie Europe 2020, qui vise à promouvoir une « croissance intelligente, durable et inclusive ». (Commission européenne, Eurostat,

http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/cohesion-policy-indicators/cohesion-indicators)

Dimensions et indicateurs retenus

Les indicateurs utilisés pour évaluer le degré de cohésion au niveau infranational sont ici regroupés en fonction des objectifs de la stratégie Europe 2020 : croissance intelligente, croissance durable, croissance inclusive.

Les indicateurs de cohésion sociale sont en réalité des indicateurs d'inclusion : ils prennent en compte la part des personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, le taux de chômage et le taux de décrochage scolaire (jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et formation). Voir aussi Eurostat, « Statistiques sur l'inclusion sociale », http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Social_inclusion_statistics/fr

Les personnes en **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** sont des personnes se trouvant dans au moins l'une des 3 situations suivantes (extraits du site Eurostat) :

- 1- Ménage à très faible intensité de travail: L'intensité de travail d'un ménage est déterminé par le rapport entre le nombre de mois durant lesquels les membres d'âge actif du ménage (18-59 ans hors étudiants) ont effectivement travaillé au cours de l'année qui précède celle de l'enquête et le nombre de mois durant lesquels ils auraient pu travailler au cours de cette même année. Si ce rapport est inférieur à 20%, tous les membres du ménage, âgés de 0 à 59 ans, font partie d'un ménage à très faible intensité de travail. Cet indicateur est calculé sur la base de données de l'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions).
- 2- Privation matérielle sévère: Les personnes en situation de privation matérielle grave ont des conditions de vie fortement affectées par le manque de ressources; quatre des neuf indicateurs de privation s'appliquent à elles: impossibilité i) de régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) de chauffer convenablement le domicile, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) de partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) d'acheter une voiture, vii) d'acheter une machine à laver le linge, viii) d'acheter une télévision couleur ix) de payer une connexion téléphonique.
- **3- Risque de pauvreté :** Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux. Il ne s'agit pas d'un indicateur de richesse ou de pauvreté. Il se contente d'offrir un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus des autres habitants d'un pays donné. Un tel revenu n'implique toutefois pas forcément un niveau de vie moindre.

Avantages/inconvénients

- Dans cette approche extrêmement large, la cohésion sociale n'est qu'une dimension marginale de la cohésion.
- Les indicateurs mesurent davantage l'inclusion sociale (lutte contre la pauvreté et la précarité) que la cohésion sociale. Ce choix introduit une certaine confusion (mesure-t-on encore la cohésion sociale ?).
- Les indicateurs ont une dimension opérationnelle et une légitimité apportée par leur utilisation dans un cadre européen. Ils s'appuient sur des travaux considérables notamment sur la mesure de la pauvreté.

Indicateurs de cohésion - Union européenne, eurostat http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/cohesion-policy-indicators/cohesion-indicators

Indicateur	niveau- NUTS ¹	-		Meta- données	NUTS 2006
CROISSANCE INTELLIGENTE					
La recherche et le développement					
La recherche et le développement expérimental (R & D), dépenses en % du Produit Intérieur Brut	2		O	M	×
Demandes de brevets déposées auprès de Office européen des brevets (l'OEB) par année de priorité	2		Q	M	×
Compétitivité et environnement économique					
Produit intérieur brut régional en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA)	2		O	M	X
Produit intérieur brut régional en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA) par habitant	2		EQ.	M	X
Chômage régional par sexe et âge en 1000	2	Ī	Q	M	
Taux de chômage régional	2		O	M	
Emploi régional par sexe et âge en 1000	2	ē	Q	M	
Taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans par sexe	2		Q	M	
Education					
Niveau de scolarité supérieur par sexe, pour la tranche d'âge 30-34 ans (%)	1		O	M	X
Niveau de scolarité supérieur par sexe, pour la tranche d'âge 25-64 ans (%)	2		Q	M	X
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et formation, par sexe (%)	1		10	M	X
CROISSANCE DURABLE					
Transport					
Victimes dans les accidents de la route	2		O	M	X
Transport routier par région de chargement	+		10	M	-
opulation raccordée aux systèmes de collecte et de traitement des eaux usées(%)	2	M	Q	M	X
Sénération et traitement des déchets municipaux (1 000 t)	2	574	TO.	M	X
CROISSANCE INCLUSIVE					
nclusion sociale, pauvreté et santé					
Part des personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale part des personnes se trouvant dans au moins l'une des 3 situations suivantes)	2		Q	M	×
Part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail	2		O	M	X
Taux de privation matérielle sévère	2		O	M	X
Taux de risque de pauvreté	2		O	M	X
Part des personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par degré d'urbanisation personnes se trouvant dans au moins l'une des 3 situations suivantes)	3		O	M	×
Part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail par degré d'urbanisation	*		O	M	×
· Taux de privation matérielle sévère par degré d'urbanisation			Q	M	X
Taux de risque de pauvreté par degré d'urbanisation	*		Q	M	X
spérance de vie à la naissance, par sexe	2		Q	M	2
CONTEXTE					
opulation annuelle moyenne pour calculer les données PIB régional	3		O	M	Х
uperficie totale et superficie terrestre	3		TO.	-	×
The state of the s		1	-64		

¹ NUTS = Nomenclature des unités territoriales statistiques

² NUTS-2006: Fichier Excel contenant la sauvegarde des données selon NUTS-2006 (jusqu'à 2010)

5. Les indicateurs de cohésion sociale de l'OCDE

Source:

OCDE, Panorama de la société, *Panorama de la société 2014 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, 2014, http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2014-fr

Contexte:

L'OCDE, qui produit ses propres indicateurs sociaux, distingue :

- des indicateurs de « contexte social », utiles pour appréhender le contexte général des politiques sociales (ex. ratio retraités/actifs, revenu des ménages, fécondité, ...);
- des indicateurs d' « état de la société », qui décrivent les situations sociales sur lesquelles les politiques s'efforcent d'agir (ex. taux de pauvreté) ;
- des indicateurs de « réponses de la société » (ex. niveau de dépense publique dans les politiques sociales).

l'OCDE regroupe les indicateurs de l'état de la société et des réponses de la société suivant 4 grands domaines de la politique sociale auxquels ils correspondent : autonomie ; équité ; état de santé et cohésion sociale.

Définition retenue :

La définition ci-dessous fait apparaître les 5 dimensions de la cohésion sociale retenues par l'OCDE (en gras).

« La cohésion sociale se manifeste, de façon positive, par l'étendue de la participation des individus à la vie collective et par leur sentiment de sécurité. Le sentiment de satisfaction à l'égard de l'existence est déterminé non seulement par le développement économique mais aussi par les diverses expériences et les conditions de vie, notamment le degré de tolérance et la cohésion sociale entre les majorités traditionnelles et les éléments souvent considérés comme des éléments extérieurs. Lorsque la cohésion sociale est solide, les citoyens ont confiance à l'égard des institutions centrales et pensent que les institutions sociales et économiques sont épargnées par la corruption. Un indicateur sécurité et criminalité permet d'apprécier dans quelle mesure les échanges économiques et sociaux sont facilités, améliorant le bien-être et rendant plus facile une action collective bénéfique sur le plan social. L'une des façons d'aider les autres peut être de verser des dons à des œuvres caritatives, d'effectuer un travail bénévole ou de venir en aide à un inconnu. » (OCDE, Panorama de la société, 2014)

Dimensions et indicateurs retenus

L'OCDE retient 5 dimensions de la cohésion sociale : le bien-être subjectif (assimilé à la satisfaction envers l'existence), la tolérance, la confiance envers les institutions, la sécurité et la criminalité, et les attitudes à l'égard des autres (aider les autres).

Avantages/inconvénients

- Inconvénient : on est presque uniquement sur du déclaratif, les seules données administratives concernent les délits.
- On note le caractère « grossier » de certains indicateurs (ex. satisfaction à l'égard de l'existence).

Les 5 indicateurs de la cohésion sociale retenus par l'OCDE et leur mesure

Indicateurs	Mesure utilisée
Satisfaction à l'égard de l'existence	(sentiment de vie bonne) « Imaginez une échelle à 11 échelons sur laquelle l'échelon du bas (0) représente la vie la plus détestable que vous pourriez mener et l'échelon du haut (10), la meilleure vie possible pour vous. À votre avis, sur quel échelon vous situez-vous à l'heure actuelle ? »
	On obtient un degré moyen de satisfaction à l'égard de l'existence sur une échelle à 11 échelons
Tolérance	(sentiment que la société locale est accueillante envers les minorités) « Est-ce que la ville ou la région où vous vivez est un bon endroit ou un mauvais endroit où vivre pour les immigrés venus d'autres pays ? / pour les minorités raciales et ethniques ? / pour les homosexuels ? » On obtient les pourcentages : - perception de la tolérance pour les immigrés provenant d'autres pays - perception de la tolérance envers les minorités ethniques - perception de la tolérance envers les homosexuels
Confiance à l'égard des institutions	(confiance dans le gouvernement, dans les institutions financières, sentiment de corruption) « Dans ce pays, avez-vous confiance ou non dans les entités suivantes ? Le gouvernement national ? Les institutions financières ou les banques ? ».

Synthèse et choix stratégiques

- Des choix portant sur la définition et les dimensions de la cohésion sociale qui ne sont pas anodins
- Choisit-on de se placer dans une approche de la cohésion sociale comme construction d'une société se ressentant unie, ou dans une approche « multiculturelle » ?
- ⇒ Dans la première, la dimension « sentiment de partager des valeurs communes et d'appartenir à la même communauté » est mise en avant et donne lieu à des indicateurs, dans l'autre, les dimensions « reconnaissance des différences » et « tolérance » prennent une place majeure. Les institutions doivent dès lors surtout veiller à ce que les différences puissent coexister dans un cadre pacifique.
- Choisit-on de donner de donner une importance plus grande à la dimension capital social, à la dimension tolérance, à la dimension égalité, à la dimension bien-être, à la dimension accès aux biens communs ?
- ⇒ Dans le cas des communes wallonnes les indicateurs sont par exemple orientés vers l'inclusion au sens d'accès à des droits et finalement à des biens communs ; cette approche rappelle aussi l'IDH.
- ⇒ Quelle approche de l'égalité: des conditions, des chances? Prendre en compte ou non les inégalités socio-économiques? A noter que la plupart des mesures d'égalité sont aujourd'hui incorporées dans les indicateurs d'inclusion, et non dans les indicateurs de cohésion sociale.
- Choisit-on des indicateurs de cohésion sociale qui accordent une importance centrale aux valeurs de liberté, égalité et solidarité (Dickes) ?
- Sachant que c'est moins la création de l'emploi que la qualité de l'emploi qui joue sur la cohésion sociale (Fleury 2012, enquête Luxembourg), quels indicateurs choisir en matière d'emploi ?

 Les dimensions de la cohésion sociale qui forment un socle consensuel et celles qui relèvent d'approches non consensuelles ou nouvelles

Consensus

Confiance dans les institutions / légitimité institutionnelle

Jenson, Bernard; Dickes et al., Fleury; OCDE; Dubet et al. (+ confiance dans les autres)

Solidarité dans la sphère socio-culturelle, lien social (extra-familial) / capital social, confiance en autrui / participation dans la sphère socio-culturelle

Dickes et al. ; Dubet et al. (capital social = participation association, bénévolat..) ; OCDE (aider les autres)

Participation politique

Jenson, Bernard; Dickes et al.

Egalité

- réduction des écarts de richesse et de revenu (Maxwell), degré réduit et donc acceptable d'inégalité (Boisard), disparités réduites
- assurer à tous les individus et groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions (Gouvernement Wallon) / égalité des chances dans l'accès aux biens communs (Jenson)

Absence de consensus

Sentiment d'appartenance (partage de valeurs, sentiment d'appartenir à une même communauté, sentiment d'être reconnu comme appartenant à cette communauté)

Jenson, Bernard; Boisard, Maxwell, Commissariat général au Plan

Capacité des institutions à gérer les différences et les divisions

Jenson, Conseil de l'Europe

Inclusion, offrir des opportunités à tous (Dahrendorf)

Accès effectif aux droits fondamentaux : revenu digne, santé, logement, environnement/pollution, travail, formation, numérique, ...(Gouvernement Wallon)

Accès aux ressources disponibles / équité dans l'accès (Conseil de l'Europe)

Bien être, sentiment de vie bonne (OCDE)

Accès au bien-être économique, social et culturel (Gouvernement Wallon ; Conseil de l'Europe)

Dignité individuelle et collective

Autonomie de l'individu

Capacité d'accéder au marché du travail (Jenson, Gouvernement Wallon...)

Sécurité et criminalité (OCDE)

Adhésion aux valeurs égalité, liberté, solidarité

Bernard; Dickes et al. Fleury

Tolérance, reconnaissance des différences dans le cadre d'une société pluraliste, institutions comme médiateurs de conflits

Jenson, Bernard; Dubet et al.; OCDE

• L'indicateur central de MUG pour le volet social doit-il être centré sur la qualité de vie, ou sur la cohésion sociale, ou sur l'inclusion, ou sur le bien-être ?

La qualité de vie et le bien-être tendent à devenir des objectifs fédérateurs et à ce titre englobent des indicateurs de cohésion sociale ou d'inclusion.

Parmi les dizaines de démarches où des indicateurs de qualité de vie et de bien-être sont utilisés, c'est le cas de l'Initiative du « Vivre mieux » de l'OCDE qui propose un indicateur national (+ une déclinaison régionale) s'appuyant sur 11 critères de bien-être. Parmi ces critères, on en relève plusieurs qui sont communs aux mesures de cohésion sociale, comme l'engagement civique (participation à la dernière élection nationale).

L'INSEE s'inspire de ces travaux de l'OCDE pour proposer des indicateurs de qualité de vie (14 dimensions mesurées par une trentaine d'indicateurs disponibles pour les communes), de même que le rapport de l'Observatoire des territoires 2014 (12 indicateurs).

La confusion joue à de multiples niveaux entre les concepts de cohésion sociale, inclusion (voir Annexe 1), qualité de vie (voir Annexe 2), bien-être, et les dimensions qui leurs sont associées.

Prenons l'exemple de la qualité de vie. Citons l'Insee : « Dans les enquêtes internationales, quatre dimensions principales sont fréquemment étudiées pour évaluer la qualité de vie « ressentie » : le bien-être, ou la satisfaction sur la vie en général ; la satisfaction sur des aspects spécifiques, comme le niveau de vie, les relations personnelles, les services publics ; la confiance que l'on a dans l'avenir, ou celle que l'on accorde aux autres individus, aux institutions, etc. ; la cohésion sociale, mesurée par les tensions perçues entre groupes sociaux, par âge, par catégorie sociale, selon le revenu, les origines géographiques, etc. » (Albouy et al. 2010)

On voit dans cette définition que la cohésion sociale est posée comme une des dimensions de la qualité de vie, par exemple au même titre que la confiance. On s'y perd un peu, car on a vu que la confiance est souvent retenue comme une des dimensions de la cohésion sociale.

Cette confusion vient notamment du fait que les institutions « glissent » d'un concept à l'autre, autrement dit qu'un concept va se trouver à un moment donné très valorisé, et que l'institution va en faire un concept central, au sommet de ses indicateurs. Ce concept sera défini en puisant dans les concepts antérieurement valorisés et dans les dimensions qui leur étaient associées.

Cela milite pour choisir, afin de se donner les indicateurs sociaux du projet MUG, une seule notion parmi les suivantes (cohésion sociale, qualité de vie, bien-être, inclusion) et de lui assortir les dimensions et indicateurs appropriés.

Ressources utilisées et citées

Acket, S., Borsenberger, M., Dickes, P., et Sarracino, F., Measuring and validating social cohesion: a bottom-up approach, Luxembourg, CEPS/INSTEAD, Working Paper no 2011-08, 2011

Valérie Albouy, Pascal Godefroy, Stéfan Lollivier, « Une mesure de la qualité de vie », in Portrait social 2010, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC10E.pdf

Bernard Paul, « La cohésion sociale : critique d'un quasi-concept », Lien social et Politiques - RIAC, no 41, 1999

Chan, J., To, H.-P., & Chan, E. (2006). « Reconsidering social cohesion : developing a definition and analytical framework for empirical research », Social indicators research, no 75, pp. 273- 302.

Dickes Paul, Fleury Charles, « Cohésion sociale, valeurs et régimes providentiels », CEPS/INSTEAD, premier rapport de recherche, 2012

Donzelot Jacques, « Refonder la cohésion sociale », revue Esprit, décembre 2006

Dubet François, « Intégration et cohésion sociales », communication à la journée d'étude ACOFIS à l'Institut du Développement Social, Canteleu-Rouen, mai 2008

Dubet François, Duru-Bellat Martine, Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale, Seuil, 2010

Élissalde Bernard, Santamaria Frédéric, Jeanne Philippe, « L'affirmation du rôle de la Commission européenne : de l'importance du discours sur la cohésion », *L'Espace géographique* 2/2013, Tome 42

Forsé Michel et Parodi Maxime, « Une théorie de la cohésion sociale », La Revue Tocqueville, vol 30, n°2, 2009)

Green, A., Janmaat, G., et Han, C., Regimes of Social Cohesion. Centre for Learning and Life Chances in Knowledge Economies and Societies, 2009, http://www.llakes.org.uk.

Molle Willem, European Cohesion Policy, Routledge, 2007

Annexe 1 : Recoupements cohésion sociale - inclusion : Indicateurs transversaux d'inclusion sociale DREES études et résultats n $^\circ$ 549 janvier 2007

OBJECTIFS	INTITULÉS	INDICATEURS TRANSVERSAUX	SOURCES
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	Taux de pauvreté monétaire Intensité de la pauvreté	Proportion d'individus vivant dans des ménages dont le niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté défini à 60 % du revenu médian national équivalent. Tranches d'âge: 0 à 17 ans; 18 à 64 ans; plus de 65 ans. Écart entre le revenu médian des pauvres et le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian. Tranches d'âge: 0 à 17 ans; 18 à 64 ans; plus de 65 ans.	EU-SILC Eurostat
ÁMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE RÉSULTANT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Taux de pauvreté fixé à un moment « T »	À l'année «T», proportion de personnes qui ont un niveau de vie inférieur au seuil de 60% observé en T-3, multiplié par le facteur d'inflation sur les trois années. Ventilation par genre: 0 à 17 ans; 18 à 64 ans; plus de 65 ans. Peut être remplacé ou complété à l'avenir par un indicateur de privation matérielle ou par un indicateur de pauvreté consistante.	EU-SILC Eurostat
ÎNÉGALITÉS DE REVÊNUS	Indicateur d'inégalité dans la répartition des revenus	S80/S20: rapport interquintiles de revenus.	EU-SILC Eurostat
SANTÉ ET INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ	Espérance de vie à la naissance sans incapacité	Espérance de vie à la naissance, à 45 ans et à 65 ans sans inca- pacité. Ventilation par genre.	Eurostat
INFORMATIONS SUR LE NIVEAU D'ÉDUCATION ET LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN	Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque	Proportion de jeunes (18-24ans) quittant le système éducatif avec un bas niveau d'éducation (0, 1 ou 2 de ISCED' 97) au sein de la population scolaire et n'ont pas suivi de formation initiale ou continue au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Ventilation par genre. La définition devrait être modifiée suite aux recommandations d'Eurostat de prendre les 20-24 ans en ligne avec EMCO (Comité de l'emploi).	Enquête Forces de travail/ Eurostat
ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL	Personnes vivant dans des ménages sans emploi	Proportion d'individus (18-59 ans non étudiants [18-24ans]) vivant dans des ménages sans emploi dans la population totale du même âge. Tranches d'âge: 0 à 17 ans; 18 à 59 ans. Ventilation par genre: 18 à 59 ans.	Enquête Forces de travail/ Eurostat
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ LABORIEUSE	Taux de travailleurs pauvres	Part des individus considérés en emploi selon le statut d'activi- té le plus fréquent vivant dans des ménages pauvres (au seuil fixé à 60 %). Plusieurs facteurs explicatifs individuels et familiaux. Ventilation par genre.	EU-SILC Eurostat
ADEQUATION DES PENSIONS	Niveau de vie des personnes âgées de plus de 65 ans Taux de remplacement agrègé	Revenu médian par unité de consommation des personnes âgées de 65 ans et plus rapporté au revenu médian des personnes âgées de 0 à 64 ans, selon le genre, pour l'ensemble de la population, et en isoiant les personnes vivant seules. Distinctions prévues entre sala- nés et travailleurs indépendants. Pension médiane des personnes âgées de 65 à 74 ans, rappor- tée au revenu médian d'activité des personnes âgées de 50 à 59 ans. Ventilation par genre.	EU-SILC Eurostat
EMPLOI DES TRAVAILLEURS ÁGES	Taux d'emploi des travailleurs âgés	Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 59 ans, de 60 à 64 ans. Ventilation par genre. Peut être remplacé ou complété à l'avenir par un indicateur illustratif de l'âge moyen de sortie du marché du travail, quand les problèmes méthodologiques seront résolus.	Enquête Forces de travail/ Eurostat
SANTÉ ET INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ	Indicateur de renoncement aux soins par quintile de revenus	Proportion de personnes déclarant avoir renoncé à se faire soigner par un médecin (définition à complèter, en particulier quant aux motifs de renoncement à retenir).	EU-SILC Eurostat
COHÉSION RÉGIONALE	Indicateur de disparités d'emploi régionales	Coefficients de variation des taux d'emploi au niveau NUTS 2 ²	Enquête Forces de travail/ Eurostat
PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	Taux d'activité par tranche d'âge	Proportions de personnes en emploi et au chômage en % de la population d'âge actif (15-64 ans). Ventilation par âge : 15-24 ans; 25-54 ans; 55-59 ans; 60-64 ans, Total. Ventilation par genre. Peut être remplacé ou complété à l'avenir par des indicateurs illustratif de l'attractivité de la reprise d'emploi (Making Work Pay).	Enquête Forces de travail/ Eurostat
VIABILITÉ FINANCIÈRE DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE	Projections de dépenses publiques sociales	Dépenses sociales publiques (pensions, santé, soins de longue durée, éducation, indemnisation du chômage). En % du PIB. Projections (exprimées en % du PIB), 2010-2020-2030-2040-2050. Hypothèses retenues par le groupe vieillissement du Comité de politique économique rattaché au Conseil européen*.	Groupe vieillissement du CPE ³

Annexe 2 : Deux exemples de recoupements cohésion sociale - qualité de vie

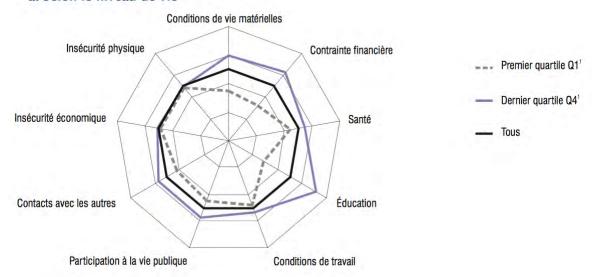
Les 7 dimensions de la qualité de vie et leurs indicateurs selon un rapport du CAE

Domaine (ou dimension)	Indicateurs retenus	
santé	nombres d'années personnelles de vie perdues	
éducation	proportion d'étudiants parmi la population des 15-24 ans	
activités personnelles	proportion d'employés en travail posté	
participation à la vie politique et à la gouvernance	confiance à l'égard des institutions	
liens et rapports sociaux	fréquence du temps passé avec d'autres personnes dans le cadre d'activités sportives, culturelles et communautaires	
conditions environnementales	l'exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique par particule	
insécurité physique et économique	taux d'absence du risque de pauvreté.	

Evaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité, rapport du Conseil d'analyse économique et du Conseil allemand des experts en économie, Conseil des ministres franco-allemand, Fribourg-en-Brisgau, 10 décembre 2010, cité par Lebaron, 2011

1. Les dimensions de la qualité de vie

a. Selon le niveau de vie



Source: Insee, France, portrait social édition 2010. Vue d'ensemble. Conditions de vie, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC10E.pdf

TOUTES LES ÉTUDES SUR MILLENAIRES. COM

MÉTROPOLE DE LYON DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC CS 33569 20 RUE DU LAC - 69505 LYON CÉDEX 03